



Numéro de Révision: 002.0

Date de sortie: 08/28/2025

1. IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	BONDERITE M-CR 871 AERO known as ALODINE 871 TOUCH-N-PREP COATING	Numéro IDH:	1446363
Type de produit/utilisation recommandée:	Produit pour les procédés de conversion		
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Région:	Canada
Raison sociale:	Votre contact:		
Henkel Canada Corporation	Téléphone: +1 (905) 814-6511		
Meadowpine Boulevard 2515	NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:		
Mississauga, Ontario L5N 6C3	MÉDECIN : Centre Anti-Poison		
	1-877-671-4608 (appel à frais virés)		
	ou 1-303-592-1711		
	TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300		
	1-703-527-3887(appel à frais virés)		
	Internet: www.henkelna.com		

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
ATTENTION:	H315 - PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANÉE. H317 - PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANÉE. H319 - PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
IRRITATION CUTANÉE	2
IRRITATION DES YEUX	2A
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:

P261 - Évitez de respirer des brouillards/vapeurs.
 P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation.
 P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Intervention:

P280 - Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.
 P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
 P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
 P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
 P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage:

Non prescrit

Numéro IDH: 1446363

Nom du produit: BONDERITE M-CR 871 AERO known as ALODINE 871 TOUCH-N-PREP COATING

Élimination: P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Chromium trifluoride	7788-97-8	1 - 5
Hexafluorozirconate d'ammonium	16919-31-6	0.1 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituent un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables

Inhalation: Si des buées ou vapeurs de ce produit sont inhalées, amener immédiatement la personne à l'air frais. Obtenir une aide médicale si des symptômes se déclarent ou persistent. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Un personnel formé devrait administrer du gluconate de calcium à 2,5 % à l'aide d'un pulvérisateur pendant 20 minutes.

Contact avec la peau: Retirez les vêtements et les chaussures contaminés tout en rinçant la zone touchée avec de grandes quantités d'eau courante pendant au moins 15 minutes. OBTENEZ DES SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS. Si une solution glacée de chlorure de benzalkonium aqueux à 0,13% (Zephiran) ou de gel de gluconate de calcium à 2,5% est disponible, le rinçage peut être limité à 5 minutes, avec la solution de trempage ou le gel appliqué dès que le rinçage est arrêté. Des gants doivent être portés lors de l'application du gel pour éviter le transfert de HF et les brûlures secondaires. Si vous utilisez du gel de gluconate de calcium, il doit être continuellement réappliqué et massé dans la zone touchée jusqu'à ce que la douleur ait été soulagée pendant au moins 30 minutes. Si le chlorure de benzalkonium (Zephiran) ou le gel de gluconate de calcium n'est pas disponible, le rinçage doit se poursuivre jusqu'à ce qu'un traitement médical soit fourni.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement les yeux affectés avec de grandes quantités d'eau qui coule doucement ou une solution saline stérile de 0,9 % pendant au moins 15 minutes. Tenez la paupière grande ouverte. Obtenez immédiatement des soins médicaux. Le rinçage des yeux devrait se poursuivre pendant le transport chez le médecin.

Ingestion:	Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir. Tentez l'administration immédiate d'une substance liant le fluorure : lait, comprimés de carbonate de calcium à mâcher ou 4-8 onces (120-240 ml) de lait de magnésie ou d'un antiacide liquide. Évitez de grandes quantités de liquide car il peut induire des vomissements. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente ou souffrant de convulsions.
Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:	Le traitement de l'hypocalcémie associée à l'exposition aux composés de fluorure corrosifs peut être corrigée par gluconate de calcium ou chlorure de calcium intraveineux. Le traitement de l'hypomagnésémie peut être corrigé par sulfate de magnésium ultraveineux.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Utiliser les supports appropriés au matériel environnant.
Agents extincteurs inappropriés:	Non disponible
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Porter un vêtement de protection totale. Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Ce produit est un mélange aqueux qui ne brûlera pas.
Produit ou gaz issus de la combustion:	À la décomposition, ce produit émet de l'oxyde de carbone, du bioxyde de carbone et/ou des hydrocarbures de faible poids moléculaire. Fluorure d'hydrogène.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Eviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés pendant le nettoyage.
Méthodes de nettoyage:	Absorber le déversement avec une matière inerte. Pelleter la matière dans un contenant approprié pour l'élimination. Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Ne pas ingérer. Réservé à l'usage industriel.
Stockage:	Pour un entreposage sans risque, entreposer à des températures égales ou inférieures à 110 °F (43.3 °C) Garder le contenant hermétiquement fermé et dans un lieu frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Dégeler et bien mélanger si gelé.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Chromium trifluoride	2.5 mg/m3 TWA (en F) 0.003 mg/m3 TWA (comme Cr(III)) Fraction inhalable. (Sensibilisation cutanée) (Sensibilisation respiratoire)	1 mg/m3 PEL (en Cr) 2.5 mg/m3 PEL (en F) 0.5 mg/m3 PEL (en Cr) 2.5 mg/m3 TWA Poussières.	Rien	Rien
Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Chromium trifluoride	2.5 mg/m3 TWA (en F) 0.003 mg/m3 TWA (comme Cr(III)) Fraction inhalable. (Sensibilisation cutanée) (Sensibilisation respiratoire)	1 mg/m3 PEL (en Cr) 2.5 mg/m3 PEL (en F) 0.5 mg/m3 PEL (en Cr) 2.5 mg/m3 TWA Poussières.	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Assurer une ventilation locale et générale d'échappement afin d'éliminer et d'empêcher efficacement l'accumulation de vapeurs ou buées générées lors de la manutention de ce produit.

Protection respiratoire:

Si la ventilation est insuffisante pour empêcher efficacement l'accumulation d'aérosols, de buées ou de vapeurs, une protection respiratoire NIOSH/MSHA appropriée doit être fournie.

Protection des yeux:

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques; écran facial (s'il y a risque d'éclaboussures).

Protection de la peau:

Porter des gants imperméables s'il y a contact prolongé. Les gants devraient être testés afin d'établir la convenance pour le contact prolongé. Le port d'un tablier et de chaussures imperméables est recommandé.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Liquide
Couleur:	Foncé, Vert
Odeur:	Doux, Acide
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	3.8 - 4.2
Pression de vapeur:	1 - 10 kPa (20 °C (68°F)) Valeurs caractéristiques d'eau 10 - 25 kPa (50 °C (122°F)) Valeurs caractéristiques d'eau
Point / zone d'ébullition:	> 100 °C (> 212°F) Solution aqueuse
Point/domaine de fusion:	0 °C (32°F) Environ
Densité/Densité relative::	1.00 - 1.05
Densité de vapeur relative:	< 1 20 °C
Point d'éclair:	> 93 °C (> 199.4 °F)
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non applicable
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Indéterminé
Solubilité:	entièrement miscible Eau
Coefficient de partage (value logarithmique)::	Non disponible
Teneur VOC:	Non applicable
Viscosité dynamique:	400.00 mpa.s
Viscosité cinématique:	1 - 10 mm2/s
Caractéristiques de la particule:	Non applicable, Le produit est un liquide.
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales.
Réactions dangereuses:	Ne se produira pas. Ne se produira pas.
Produits de décomposition dangereux:	Peut dégager du fluorure d'hydrogène.
Produits incompatibles:	Ce produit peut réagir avec des agents oxydants puissants.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Stockez loin des matériaux incompatibles.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:

Ce produit est irritant pour le système respiratoire. Contient des fluorures. L'exposition aux fluorures au fil des ans peut causer une fluorose.

Contact avec la peau:

Le contact prolongé et/ou répétitif de la peau avec ce produit peut causer une irritation/dermatite. Le produit contient du chrome, qui peut causer une réaction allergique de la peau par sensibilisation. Le liquide ou la vapeur peut causer une irritation du genre fluorure ou des brûlures qui peuvent ne pas être immédiatement douloureuses ou visibles. L'acide hydrofluorique pénétrera la peau et attaquera les tissus sous-jacents et les os. De grosses brûlures (plus de 25 po2) peuvent aussi causer une hypocalcémie et d'autres effets systémiques qui peuvent être mortels.

Contact avec les yeux:

Ingestion:

Le contact peut causer une irritation modérée à grave et possiblement, des blessures au yeux. L'ingestion provoque des brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures. L'ingestion de petites quantités de ce produit peut se solder par une hypocalcémie possiblement mortelle et une toxicité systémique. L'ingestion de grandes quantités de ce produit peut se solder par un empoisonnement par fluorure, incluant des symptômes de calcification des ligaments et des changements graves aux os rendant les mouvements normaux douloureux, des mouchetures aux dents, une fibrose pulmonaire, de l'anémie, de l'anorexie, des effets dentaires et possiblement la mort. Contient des fluorures. L'exposition aux fluorures au fil des ans peut causer une fluorose.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Chromium trifluoride	Rien
Hexafluorozirconate d'ammonium	Rien

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Chromium trifluoride	Corrosif Irritant	Allergène	Sang Cardiaque Système nerveux central Voies gastro-intestinales Reins Métabolique Muscle Respiratoire Dents
Hexafluorozirconate d'ammonium	Corrosif Irritant	Allergène	Sang Cardiaque Système nerveux central Voies gastro-intestinales Reins Poumon Métabolique Muscle Dents

Substances dangereuses	NTP cancérogène	IARC cancérogène	OSHA cancérogène (Spécifiquement réglementé)
Chromium trifluoride	Non	Non	Non
Hexafluorozirconate d'ammonium	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique:

Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 08/28/2025

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.